Montréal

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL
Service des infrastructures du réseau routier
Direction des infrastructures

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant, 13 h 30, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie :	Travaux de construction
Descriptif :	327807 Travaux de voirie, d'éclairage et de feux de circulation, dans la rue Jarry Est, de la rue Crémazie Est à la rue Crémazie Est dans l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension
Date d'ouverture :	23 juin 2022
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dtp@montreal.ca
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 30 mai 2022
Visite supervisée des lieux :	N/A

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 30 mai 2022
Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Journaux de publication : Journal Le Devoir_ Autre à préciser* : _____
Système à deux enveloppes : oui **____ non __x___
**Si oui, pour quel(s) appel(s) d'offres ? _____